



Le CGEDD s'implique dans le plan national d'adaptation au changement climatique
- Editorial de Christian Leyrit, vice-président du CGEDD.

Le rapport du groupe interministériel « impacts du changement climatique, coûts associés et pistes d'adaptation » qui a été rendu public en septembre 2009, donne des éléments montrant l'importance des impacts du changement climatique et des coûts ou des opportunités pour la France.

La loi n° 173 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, prévoit, dans son article 42, qu'un plan national d'adaptation pour les différents secteurs d'activité de vra être préparé pour 2011. Il rassemblera des orientations ambitieuses sur des sujets aussi divers que la lutte contre les inondations et l'adaptation des zones littorales, l'évolution des forêts, la question de l'eau et l'adaptation de l'économie.

Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a lancé, mardi 8 décembre 2009, le plan national d'adaptation au changement climatique. La phase nationale de la concertation est organisée sur la base des collèges du Grenelle Environnement - Elus et collectivités, Etat, Employeurs, Syndicats salariés, Associations - en trois groupes de travail. L'adaptation ne peut se concevoir sans une approche territoriale. Des réunions de concertation ont été organisées en régions métropolitaines et ultramarines. Le rapport des groupes de travail nationaux de la concertation adaptation a été remis le 15 juin à la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie.

Avec un encart qui présente un récent travail de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) concernant la fréquence des risques naturels en Europe, et un second provenant de l'AFP qui traite de l'effet du réchauffement climatique sur la pollution chimique dans les eaux de l'océan Arctique, ce numéro de mars 2011 informe sur la préparation du plan national d'adaptation au changement climatique. Il présente également deux outils permettant de suivre le changement climatique que sont les indicateurs des "Données essentielles" publiées par l'ONERC et le site web des "Pluies extrêmes" développé par Météo France.

Enfin ce numéro se termine traditionnellement par les prévisions saisonnières produites par cet établissement.

Préparation du plan national d'adaptation au changement climatique -

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/09-06-2010_rapport_concertation_adaptation_30_06_2010.pdf



Le rapport des groupes de travail sur le Plan national d'adaptation au changement climatique propose 202 recommandations dont plus d'une dizaine font référence aux événements météorologiques extrêmes.

Ces recommandations sont réparties en 13 rubriques qui seront traitées chacune par un groupe thématique :

- * Biodiversité : 17 recommandations,
- * Risques naturels : 34 recommandations,
- * Agriculture et forêt : 23 recommandations,
- * Infrastructures de transport : 7 recommandations,
- * Urbanisme et cadre bâti : 5 recommandations,
- * Gouvernance : 18 recommandations,
- * Recherche : 22 recommandations.
- * Ressources en eau : 10 recommandations,
- * Santé : 20 recommandations,
- * Energie : 10 recommandations,
- * Tourisme : 7 recommandations,
- * Financement : 15 recommandations,
- * Information/education : 14 recommandations,

Les groupes de travail ont également souligné que la politique d'adaptation doit passer par l'intégration de l'adaptation dans les politiques actuelles.

Une consultation publique en ligne a été organisée entre septembre et octobre 2010 ainsi qu'une consultation en régions.

A l'occasion de la table ronde du 23 novembre 2010, Nathalie Kosciusko-Morizet a reçu les conclusions des consultations du public et des régions. A cette occasion il a été constaté une forte mobilisation sur la thématique en général.

En effet près de 4000 personnes ont répondu au questionnaire de la consultation publique, plus de 800 participants se sont investis des les réunions en régions métropolitaines et ultramarines et enfin 180 experts ont contribué aux réflexions des groupes de travail nationaux. La ministre a également annoncé l'élaboration du premier plan d'adaptation pour 2011.

Pierre-Franck Chevet, directeur général de l'énergie et du climat du MEDDTL, est chargé de coordonner les travaux d'élaboration de ce plan.

A la demande de ce dernier, le CGEDD a proposé un correspondant pour chaque groupe thématique. Jean-Claude Gazeau est chargé de la coordination interne des apports des membres du CGEDD.

Selon l'AEE, les risques naturels en Europe sont plus fréquents et avec des conséquences plus graves

Un récent rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) traite de trois types de risques : hydrométéorologique ou dû aux conditions atmosphériques (orages, événements extrêmes de température, incendies de forêt, sécheresses, inondations), géophysique (avalanches de neige, éboulements, tremblements de terre, volcans) et technologique (déversement d'hydrocarbures ou de substances toxiques, accidents industriels).

La fréquence des désastres et leurs impacts sur l'homme, l'économie et les écosystèmes augmentent.

L'augmentation des pertes peut être expliquée principalement par l'accroissement des activités humaines et l'accumulation des capitaux économiques dans des secteurs à risques, mais également par un meilleur reportage. Bien que la part des pertes attribuable au changement climatique soit impossible à déterminer exactement, elle est susceptible d'augmenter à l'avenir, puisque la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes devraient augmenter. Pendant la dernière décennie, les désastres ont causé presque 100 000 morts, affecté plus de 11 milliards de personnes et conduit à environ 150 milliards d'euro de pertes économiques. Les températures extrêmes ont causé le nombre le plus élevé de morts humains. Au total, les plus de 70 000 décès supplémentaires ont été rapportés en Europe pendant l'été chaud de 2003. Les orages et les inondations sont les risques les plus coûteux : 52 milliards pour des inondations et 44 milliards d'euros pour des orages.

